



## NOTE DE PRESSE

*Date* : 16 septembre 2020

*Lieu* : Rue Gambetta

### Service communication

Pauline Martineau / 05 49 64 85 26 / [martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr](mailto:martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr)

### INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE :

*Elus* : Pierre-Alexandre Pelletier, adjoint en charge des projets structurants / Chantal Rivault, adjointe à l'urbanisme / Claude Beauchamp, adjoint au cadre de vie / Myriam Petit, déléguée à la mobilité

*Service* : Maxime Guichet, directeur des services techniques / Alan Rimbault, éducateur des APS

## NOTE DE PRESSE

# Parthenay roule pour le vélo

**A l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité du 16 au 22 septembre, pour encourager et accompagner le développement de la pratique du vélo, la Ville de Parthenay lance conjointement une campagne de sensibilisation et une phase d'expérimentation du double-sens cyclable. Une première action qui s'inscrit dans une réflexion plus globale sur la mobilité douce dans la ville.**

En 2020, la pratique cycliste s'est fortement développée en France. Selon une étude de Vélo et Territoires, publiée le 2 septembre, la fréquentation vélo a augmenté de 7 %, par rapport à 2019 (du 1<sup>er</sup> janvier au 30 août). Le phénomène s'est même accentué avec la fin du confinement : + 29 % depuis le 11 mai 2020.

Plus que jamais, dans un contexte sanitaire exceptionnel et au vu des enjeux environnementaux, le vélo présente de nombreux avantages :

- Faciliter les déplacements
- Rapidité de déplacement
- Economique
- Bon pour la santé : activité physique régulière
- Ecologique : pas d'émissions de gaz à effet de serre
- Distanciation physique

Le vélo est ainsi un moyen de mobilité douce essentiel pour assurer l'autonomie des personnes pour mieux vivre au quotidien sur le territoire.

Lors de l'événement « A l'Asso », la collectivité a pu récupérer quelques données sur la pratique du vélo à Parthenay, grâce à un questionnaire mis à disposition à l'entrée du village des associations.

40 personnes ont participé à cette enquête. Toute ont déjà une pratique régulière du vélo (plusieurs fois par semaine) pour un usage récréatif ou pour faire leurs courses.

50 % des personnes ont entre 41 et 60 ans. Les autres réponses se partagent entre les 26-40 ans et les 61-75 ans.

Parmi les freins identifiés à la pratique du vélo à Parthenay, les participants notent les risques d'accident, le manque d'aménagement et les points de franchissement difficiles.

Parmi les améliorations possibles, ils identifient notamment l'élargissement des bandes cyclables, la création de voies cyclables sécurisées et l'identification d'itinéraires vélo.

## Encourager la pratique cycliste et changer les regards sur le vélo

Pour **inciter les usagers à prendre le vélo et accompagner le développement de la pratique cycliste sur le territoire communal**, la Ville de Parthenay profite de la Semaine européenne de la mobilité, du 16 au 22 septembre pour lancer une première sensibilisation au travers une campagne d'affichage : « A Vélo dans ma ville, ça roule tranquille ! ».

Elle rappelle l'intérêt de choisir le vélo : « pratique, utile et économique ».

En réalisant cette campagne, la volonté est aussi de **changer le regard des usagers sur la pratique cycliste, sensibiliser les automobilistes et rappeler que le vélo est désormais un moyen de déplacement intégré au paysage urbain**.

Elle sera visible à partir du 21 septembre dans les différents mobiliers urbains.

## Expérimentation du double sens cyclable

En lien avec cette campagne de sensibilisation, la collectivité lance une expérimentation du double-sens cyclable pour faciliter les parcours cyclistes dans la ville et rendre plus attractive la pratique du vélo.

Le double sens-cyclable est une rue autorisée dans les deux sens pour les cyclistes tout en restant à sens unique pour les véhicules motorisés :

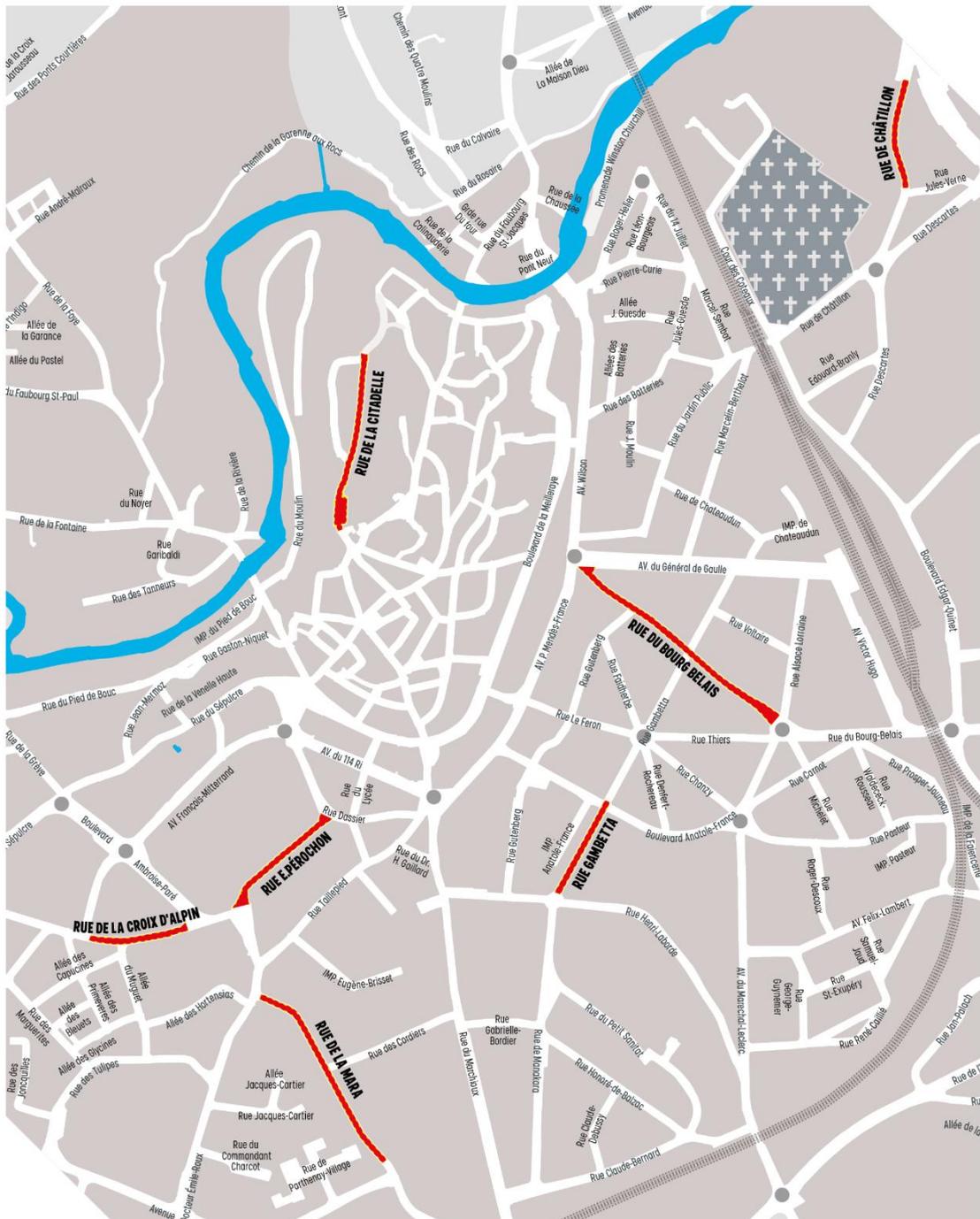
- Les vélos doivent toujours y rouler à leur droite
- La sécurité du cycliste y est assurée puisqu'ils voient arriver les automobilistes en face et réciproquement.



Sept rues ont été identifiées pour cette phase d'expérimentation :

- Rue de la Mara
- Rue Ernest Pérochon
- Rue de la Croix d'Alpin
- Rue de Châtillon
- Rue Gambetta
- Rue de la Citadelle
- Rue du Bourg-Belais

# ***RUES EN DOUBLE-SENS POUR LES CYCLISTES***



Ces rues seront identifiées grâce à la pose des panneaux réglementaires, un marquage au sol et un affichage pour informer les automobilistes et les cyclistes.

Un bilan sera réalisé au printemps 2021. En fonction des retours, le double-sens cyclable pourra alors être élargi à d'autres rues.

### **Mobilité douce : une réflexion plus globale**

Cette première action s'inscrit dans une réflexion plus globale sur la mobilité à Parthenay. La Ville travaille actuellement à la rédaction d'un cahier des charges pour réaliser une étude globale des mobilités sur le territoire de Parthenay.

L'objectif est d'élaborer un schéma des mobilités et de réaliser les aménagements nécessaires pour sa mise en œuvre.